



Discours du Trône

Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard
Deuxième session, Soixante-et-unième Assemblée générale

Madame la Présidente, membres de l'Assemblée législative, invités,

j'ai l'honneur de déclarer la deuxième session de la soixante-et-unième Assemblée générale de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard officiellement ouverte. Je suis honoré de l'occasion qui m'est donnée de représenter Sa Majesté la reine. Il s'agit d'une responsabilité que j'assume avec sérieux et c'est pourquoi j'ai l'intention de suivre vos délibérations de près.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative, je vous souhaite de nouveau la bienvenue. Vos concitoyens insulaires vous ont témoigné leur confiance et je vous félicite de continuer à vous acquitter des responsabilités qui vous ont été confiées.

Tracer la voie

Mon gouvernement reconnaît que l'avenir de l'Île-du-Prince-Édouard passe par ses enfants et par leur habilité à vivre dans un environnement naturel durable. Nos enfants doivent se sentir en sécurité, être en santé et recevoir une bonne éducation. De même, un environnement sain est important pour notre bien-être économique et social à long terme; cela est au coeur de notre qualité de vie actuelle et de celle de l'avenir.

Veiller à un partenariat équitable

Mon gouvernement reconnaît que l'essence même d'une nation canadienne forte provient d'une situation de fédéralisme coopératif, dans lequel les rôles et responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux sont respectés, de même que les valeurs fondamentales des Canadiennes et Canadiens.

La prestation d'un système de soins de santé de premier ordre qui soit accessible exige de la part du gouvernement du Canada qu'il s'engage entièrement à remplir le rôle qui lui revient. Le rétablissement du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux doit se poursuivre afin que nous puissions procéder aux changements nécessaires dans les programmes et tenir compte des coûts inévitablement à la hausse de notre système de soins de santé. Nous nous préoccupons du fait que bien que les ajustements du transfert fédéral augmentent à un taux de 3,5 pour cent, nos coûts en matière de soins de santé croissent pour leur part à un rythme de 5 pour cent par année.

Mon gouvernement continuera de presser le gouvernement fédéral pour qu'il renforce le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, afin que les Insulaires aient accès à des programmes qui soient durables et qui se comparent à ceux du reste du pays.

Mon premier ministre, de concert avec ses homologues de la région de l'Atlantique, continuera d'attirer l'attention sur l'engagement constitutionnel du gouvernement fédéral pour faire en sorte que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à des services publics raisonnablement semblables grâce à l'application d'un programme de péréquation fiscale équitable.

Ces programmes sont le symbole de ce sur quoi nos ancêtres se sont entendus en 1864 : un gouvernement fédéral fort qui se fait le partenaire des provinces.

Nos enfants : notre avenir

Mon gouvernement reconnaît que nos enfants sont notre ressource la plus importante.

Nous sommes persuadés qu'il nous faut optimiser la croissance et le développement de nos enfants en investissant dans la période prénatale ainsi que dans la petite enfance.

La stratégie pluriannuelle de mon gouvernement visant le développement sain des enfants sera axée sur l'imposante série de recommandations émises par notre Comité consultatif pour le développement sain de l'enfant et les vastes consultations publiques qui ont eu lieu. Elle sera conforme à l'entente des premiers ministres sur les services pour le développement de la petite enfance.

Mon gouvernement établira un Conseil du premier ministre sur le développement salubre de la petite enfance. Il aura pour mandat de conseiller le premier ministre quant à la mise en oeuvre des recommandations de la stratégie pour le développement sain des enfants, d'en surveiller les résultats de près ainsi que de lui en faire rapport.

En outre, le travail du Conseil sera soutenu par un secrétariat des services à l'enfance que mon gouvernement établira également afin que s'y coordonnent une coopération et des services renforcés visant les enfants. Le secrétariat jouera un rôle prépondérant dans le soutien du Conseil du premier ministre et collaborera étroitement avec des organismes non gouvernementaux et communautaires, toujours pour soutenir les initiatives clés.

Nous reconnaissons que l'accès à de l'éducation durant la période prénatale contribue à améliorer l'issue de la grossesse et à aider les parents à se préparer à remplir leur nouveau rôle. Par conséquent, nous allons mettre en oeuvre des initiatives de marketing ciblé afin d'accroître au maximum la participation des futurs parents aux classes prénatales, à l'échelle de l'Île-du-Prince-Édouard. Les droits qui étaient auparavant exigés pour prendre part au programme sont dorénavant éliminés. En outre, on établira de nouvelles normes régionales pour l'éducation prénatale et l'on en renforcera les ressources.

L'établissement d'une nouvelle équipe de services de santé mentale pour enfants contribuera à renforcer les services de première ligne de santé mentale pour enfants des quatre coins de la province. Quatre cliniciens spécialisés en santé mentale de l'enfance sont à l'emploi du gouvernement et travaillent dans les régions sanitaires, s'occupant de la prestation de programmes de prévention et de traitement, de programmes d'intervention précoce s'adressant aux jeunes et aux familles à risque, et coordonnant également la relation que nous entretenons avec l'hôpital IWK en ce qui a trait à la psychiatrie infantile.

Mon gouvernement oeuvre à l'établissement d'un programme d'assistance à l'adoption afin de venir en aide aux parents qui adoptent des enfants ayant des besoins particuliers importants. Ce programme s'inscrit dans l'objectif de mon gouvernement de procurer une famille à tous les enfants qui sont sous la responsabilité permanente de la province.

Mon gouvernement élabore à l'heure actuelle un programme provincial de soutien pour les personnes ayant une déficience, qui vise à améliorer l'accès, à fournir plus d'aide par rapport aux coûts encourus par ces personnes, et à promouvoir un accès équitable autre que les programmes de soutien au revenu. Le soutien renforcé aux enfants ayant une déficience sera axé sur l'intervention précoce afin de les aider à vaincre les difficultés et faire en sorte qu'ils participent pleinement à la société de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les jeunes enfants exposés à la fumée des autres risquent plus de souffrir d'asthme, de bronchite et d'otites; par conséquent, ils nécessitent plus de soins médicaux. Récemment, mon gouvernement a pris part au lancement de la campagne * Maison sans fumée +, visant à rendre les maisons exemptes de fumée, en collaboration avec l'Alliance pour la réduction du tabagisme. Cette campagne visait à réduire le nombre d'enfants exposés à la fumée des autres. Ainsi, plus de 20 000 autocollants portant l'inscription * Maison sans fumée + sont distribués dans les écoles, les centres de garde et les organismes communautaires. Nous continuerons d'oeuvrer avec l'Alliance afin de protéger les enfants et empêcher les jeunes de s'adonner au tabagisme.

Nous reconnaissons la contribution très importante de nos éducateurs de jeunes enfants des quatre coins de la province. Par conséquent, nous examinerons les subventions de fonctionnement accordées aux centres de soins éducatifs à la petite enfance pour faire en sorte qu'ils puissent mieux répondre aux besoins des enfants et des personnes qui leur procurent des soins.

Une nutrition adéquate est nécessaire à un apprentissage productif. De pair avec l'industrie laitière, mon gouvernement étendra le programme visant à fournir gratuitement le lait dans les écoles afin que tous les enfants fréquentant la maternelle dans la province puissent également en bénéficier.

Durant la présente session, nous introduirons une nouvelle loi importante visant la protection de l'enfant. Cela permettra de définir des limites plus conformes qui guideront le gouvernement, les familles et les collectivités dans leurs interventions visant à protéger les enfants.

Notre environnement

Un environnement sain constitue l'un des principaux objectifs de mon gouvernement. Cela est de prime importance pour maintenir la qualité de notre mode de vie insulaire. De l'eau propre, pour la consommation et pour l'habitat des poissons et de la faune, constitue un élément clé de cet objectif. Mon gouvernement s'engage à fournir de l'eau saine et élaborera des mesures dans les mois qui viennent afin de relever ce défi.

Mon gouvernement a collaboré avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral afin d'élaborer des normes, à l'échelle du Canada, pour restreindre l'usage de substances polluantes variées, tels le benzène et le mercure. Dans les années à venir, de telles normes viseront encore d'autres substances.

Étant donné qu'à l'Île-du-Prince-Édouard nous recevons des polluants provenant d'ailleurs qui peuvent avoir une incidence négative sur la santé des humains, nous avons oeuvré avec Environnement Canada afin d'établir un service de prévision du smog pour l'Î.-P.-É.

Mon gouvernement établira un plan qui répond aux changements climatiques comprenant des mesures ayant trait à l'agriculture, à la foresterie, aux transports et au monde des affaires. Cela s'inscrit en partie en réponse au Protocole de Kyoto lors duquel le Canada s'engageait à réduire de 6 pour cent ses émissions de gaz à effet de serre.

Mon gouvernement est fier de sa fiche de résultats en ce qui a trait à la protection des aires naturelles. Nous sommes à mi-chemin de notre objectif visant à réserver 7 pour cent de notre masse terrestre à des zones protégées et, nous comptons continuer à désigner des zones en vertu de la *Natural Areas Protection Act* [Loi sur la protection des aires naturelles] ou encore à titre d'aires de conservation de la faune. En outre, un plan d'action visant la protection des espèces menacées ou vulnérables a vu le jour, grâce auquel nous serons en mesure de déterminer les espèces ayant besoin de protection en vertu de la *Wildlife Conservation Act* [Loi sur la conservation de la faune].

Mon gouvernement est en train d'élaborer un plan qui s'attaquera à la grave question du changement climatique. Nous nous sommes également engagés à essayer d'introduire le gaz naturel dans la province puisqu'il s'agit d'une source d'énergie qui brûle sans polluer et qui offrira aux Insulaires une option non polluante.

Des soins de santé de qualité : notre priorité

La priorité que mon gouvernement accorde aux soins de santé représente la priorité des Insulaires.

Le fait de veiller à obtenir suffisamment de professionnels de la santé représentant un échantillonnage équilibré de différents domaines est la clé du succès de notre système de soins de santé et de services sociaux.

Au mois de février 2000, mon gouvernement a introduit une stratégie pluriannuelle de recrutement de médecins et a embauché un recruteur de médecins professionnel dédié à sa tâche.

Au mois de mai, on a annoncé une stratégie de quatre ans, d'une valeur de 6 millions de dollars, visant à recruter et à retenir des infirmières dans la province. Cela a donné lieu à la création de 60 nouveaux postes en soins infirmiers, au parrainage d'étudiants, à la prestation de programmes d'emploi d'été pour étudiants, à de l'aide financière pour les personnes qui prennent part à des programmes de mise à jour des connaissances, ainsi qu'à une augmentation des ressources pour le recrutement. Un recruteur professionnel d'infirmières dédié à sa tâche a été embauché pour le recrutement actif d'infirmières et d'infirmiers à l'Île-du-Prince-Édouard.

Mon gouvernement continuera à collaborer avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que notre province dispose de gens suffisamment qualifiés pour fournir un niveau de soins de santé satisfaisant. Cela exigera une approche concertée afin d'améliorer la formation, le recrutement et les conditions de vie des professionnels de la santé.

Mon gouvernement réitère son engagement à améliorer la prestation de soins de santé primaires afin que les Insulaires reçoivent des soins adaptés de prestataires de soins à la hauteur dans un milieu convenable. En prenant comme point de départ les succès antérieurs de divers modèles de prestation de soins de santé primaires, nous collaborerons avec les collectivités et les professionnels de la santé afin de concevoir et de mettre en oeuvre une série de projets pilotes visant à améliorer l'accès aux soins de santé pour les Insulaires.

Mon gouvernement continuera de consulter les hôpitaux, les fondations et les organismes de santé communautaire afin d'évaluer les priorités en ce qui a trait à l'équipement médical dans la province. En procédant à de nouveaux investissements pour de l'équipement médical et dans les technologies médicales, nous améliorerons l'accès à des services de diagnostic et de traitement rapides et adéquats à l'échelle de la province.

La planification visant à établir de nouveaux services d'IRM (imagerie par résonance magnétique) ainsi qu'un accélérateur linéaire à l'hôpital Queen Elizabeth se poursuit. L'ajout d'une plus grande gamme de procédures technologiques de diagnostic et de traitement dans un milieu hospitalier moderne contribuera à renforcer les services disponibles dans la province et à accroître les possibilités de recruter et de retenir un nombre de professionnels de la santé.

Reconnaissant la valeur de la détection et de l'intervention précoces dans la réduction de l'incidence et de la progression du cancer de la prostate, mon gouvernement appuiera l'introduction de nouveaux services d'échographie.

Mon gouvernement continue de procéder à des investissements majeurs en infotechnologie sanitaire en vue d'améliorer la gestion et les services du système de soins de santé. À titre d'exemple, grâce à la réorganisation réussie du Service de pharmacie de la province, 11 000 Insulaires peuvent maintenant se procurer leurs ordonnances auprès de leur propre pharmacien, dans leur propre collectivité, à l'aide de leur carte d'assurance-maladie personnelle.

Au cours de l'année, mon gouvernement continuera le développement déjà commencé d'un nouveau système de radiologie informatique important qui fournira l'infrastructure nécessaire à la diffusion électronique d'images diagnostiques, tels les rayons X, d'un établissement à l'autre. Nous continuerons également la mise en oeuvre d'un registre provincial informatisé qui donnera accès au personnel autorisé à l'information ayant trait au dossier médical d'une personne, sur place, là où elle consulte pour obtenir des services de santé ou des services sociaux.

En plus de promouvoir l'accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun, mon gouvernement s'engage à renforcer ses engagements envers la promotion de la santé et la prévention des maladies.

La grande incidence de cancer du col de l'utérus à l'Île-du-Prince-Édouard est une préoccupation de longue date. Une vaste campagne de dépistage est maintenant en cours de réalisation et vise à réduire le nombre de femmes de l'Île chez qui on diagnostiquera un cancer du col de l'utérus. Une campagne énergique renseignant les femmes sur l'importance de subir des tests de dépistage régulièrement et les incitant à prendre régulièrement rendez-vous est en cours.

Reconnaissant que l'incidence du diabète de type 2 risque d'augmenter à l'Île-du-Prince-Édouard avec le vieillissement de notre population, nous nous attacherons à élargir les programmes d'éducation sur le diabète à l'échelle de la province. Les nouveaux programmes seront fondés sur les recherches les plus concluantes suggérant que le début de la maladie peut être retardé, voire prévenu, lorsqu'une personne dispose des atouts nécessaires pour demeurer active, maintenir un poids santé, suivre un régime alimentaire équilibré et s'abstenir de fumer.

Constatant le potentiel que représente le milieu de travail pour rejoindre de grands segments de la population, nous initierons une vaste campagne pour un milieu de travail sans fumée avec le concours de l'Alliance pour la réduction du tabagisme. La campagne vise à inciter les lieux de travail à instaurer des politiques bannissant le tabagisme et à aider les employés qui souhaitent arrêter de fumer.

Mon gouvernement continuera d'investir dans la recherche médicale. Le savoir généré par la recherche effectuée ici même, par l'entremise de notre nouveau Programme de recherche dans le domaine de la santé de l'Î.-P.-É. contribue déjà à fournir de meilleurs traitements contre la maladie, à procurer une prestation de services de soins de santé plus efficace et à examiner les facteurs qui influencent la santé des collectivités et des populations de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les occasions nouvelles de recherche qui sont ainsi créées dans le domaine de la santé provoquent également des retombées économiques pour la province. Par exemple, durant les six premiers mois d'exploitation, les investissements dans des projets locaux de recherche effectués par l'intermédiaire du Programme de recherche dans le domaine de la santé de l'Î.-P.-É. ont amené de nouveaux subsides nationaux de recherche dans la province de l'ordre d'un quart de million de dollars.

Mon gouvernement continuera de même à fournir de l'aide financière à l'Institut de recherche dans le domaine de la santé de l'Î.-P.-É. ainsi qu'à d'autres projets, ce qui nous procurera une habileté à effectuer de la recherche médicale et à obtenir du financement supplémentaire pour la recherche.

La planification pour l'établissement de santé de Prince-Est va bon train avec le parachèvement de l'étude du rôle, du programme fonctionnel et de la préparation du site. La conception des installations sera complétée ce mois-ci, ce qui mènera au début de la prochaine phase, soit celle de la construction, au printemps.

Nous poursuivrons cette année la planification visant à agrandir l'hôpital communautaire d'O'Leary afin d'y ajouter dix lits supplémentaires de soins infirmiers de longue durée. Cette expansion et l'ajout récent de dix lits supplémentaires à Belfast, au Dr. John Gillis Memorial Lodge, répondront à des besoins immédiats de soins de longue durée et nous prépareront à répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Reconnaissant les difficultés financières souvent associées au fait d'être obligé de se déplacer à l'extérieur de l'Île pour obtenir des services médicaux spécialisés, mon gouvernement fournira de l'aide aux familles ne disposant pas de plans d'assurance médicale. Depuis le début du mois, un nouveau programme de transport médical a permis de réduire les frais de déplacement ambulanciers terrestres hors de la province — qui s'élevaient auparavant entre 550 \$ et 800 \$, à

la somme normalisée plus raisonnable de 130 \$ pour tous les Insulaires, peu importe leur lieu de résidence dans la province. Ce nouveau programme d'aide au transport est applicable rétroactivement au 1^{er} avril 2000.

L'éducation : un investissement en l'avenir

Mon gouvernement met beaucoup d'importance sur l'acquisition continue du savoir pour tous les Insulaires, jeunes et moins jeunes. Nous croyons qu'en mettant à la disposition des jeunes une éducation de qualité dès le départ, nous contribuerons à leur inspirer l'inclination et l'assiduité à l'étude.

Le mois de septembre 2000 a marqué à l'Î.-P.-É., la première rentrée des enfants dans un système de maternelle communautaire financé par les deniers publics. Nous continuerons de collaborer avec les éducateurs de la petite enfance afin de mettre en oeuvre un service de maternelle de qualité à l'échelle de la province.

Mes ministères de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux collaborent à l'heure actuelle au développement de politiques sur l'autisme qui comprendront des pratiques exemplaires à l'égard des élèves autistes. Mon gouvernement s'engage à s'attaquer aux besoins particuliers qui pourraient surgir dans la salle de classe. Cela comprend le soutien aux élèves ayant des besoins spéciaux, à leurs enseignants ainsi qu'à leurs parents.

Mon gouvernement a démarré en 1997/1998 son plan d'aménagement d'installations permanentes pour des écoles. Il s'agit d'une stratégie pluriannuelle visant à améliorer l'infrastructure de dix écoles de l'Île et de voir à l'entretien permanent de toutes les écoles de l'Î.-P.-É.

La planification va bon train pour les projets de construction d'écoles à Miscouche, Kinkora et Parkdale. En outre, nous continuerons de collaborer avec les commissions scolaires afin de cerner les besoins en capital pour la phase deux du plan d'aménagement d'installations permanentes.

La Stratégie globale d'éducation et de formation est un projet découlant de l'Entente Canada/Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail. Elle est en train d'être élaborée avec le concours du ministère de l'Éducation. Le projet est axé sur l'éducation et la formation professionnelle postsecondaires et aidera les Insulaires et les institutions d'enseignement postsecondaire à se préparer par rapport aux occasions qui se présentent dans une économie du savoir grandissante ainsi que dans d'autres domaines d'emploi.

Le Programme de dotation en personnel et de financement fournit les mécanismes dont le ministre de l'Éducation a besoin pour financer les commissions scolaires. Mon ministère de l'Éducation, en consultation avec ses partenaires, examinera le programme actuel afin de déterminer la meilleure méthodologie à employer pour l'allocation des fonds aux commissions scolaires afin de veiller à ce qu'une éducation de qualité soit offerte à tous les Insulaires.

Les gouvernements fédéral et provincial, de même que la communauté acadienne et francophone de la région de Summerside, se sont associés pour construire une école de langue française doublée d'un centre communautaire dans la région de Summerside. En plus de cette nouvelle école à Summerside, mon gouvernement soutient l'éducation en français, langue maternelle dans d'autres collectivités de l'Île.

Mon gouvernement est fier que les écoles françaises de l'Î.-P.-É. comblent les besoins éducatifs et culturels de notre population acadienne et francophone. Mon gouvernement collaborera avec des particuliers, des collectivités et d'autres partenaires afin de leur permettre de valoriser le passé, d'accueillir le présent et de façonner l'avenir.

Nous considérons que la culture et le patrimoine acadiens et francophones sont essentiels à la vitalité de nos collectivités.

Mon gouvernement considère toujours les investissements dans le système d'instruction publique et l'augmentation des subventions pour l'exploitation des commissions scolaires comme une priorité. Durant le présent exercice financier, on a injecté plus de 3 millions de dollars dans le système d'éducation à l'élémentaire et au secondaire. Cet investissement comprenait le financement supplémentaire de postes d'aides enseignants, un nouveau programme d'études des mathématiques et un rajustement des coûts pour contrer l'augmentation des frais de chauffage et de transport.

Une bonne indication du fait que notre système d'éducation remplit bien son rôle sont les résultats du Programme d'indicateurs du rendement scolaire 1999 qui ont démontré que les élèves de 13 et de 16 ans de l'Île-du-Prince-Édouard se sont classés au-dessus de la moyenne nationale dans l'évaluation des sciences. Notre province est fière de participer à des évaluations nationales et internationales. Les résultats de telles évaluations nous aident à planifier et à mettre en oeuvre des programmes de qualité.

Mon ministre de l'Éducation a établi un groupe de travail pour qu'il examine les recommandations du rapport MacNeill sur l'administration scolaire, intitulé *A Perspective on School Administration in PEI* [Regard sur l'administration scolaire à l'Î.-P.-É.]. Le groupe de travail est composé de représentants du ministère de l'Éducation, de la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Î.-P.-É., des commissions scolaires, du SCFP et d'administrateurs.

Des écoles de toutes les régions de l'Î.-P.-É. ont pris part à la révision de l'infrastructure des TI. Un comité composé de représentants de mon ministère de l'Éducation, des trois commissions scolaires et de la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Î.-P.-É. a été mis sur pied afin de concrétiser les recommandations émises dans ce rapport.

Mon ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et l'Entente Canada/Î.-P.-É. sur le développement du marché du travail sont partenaires dans un projet visant à augmenter le soutien technique offert en infotechnologie dans les écoles publiques.

Ainsi, au cours des nombreux prochains mois, des centaines d'ordinateurs supplémentaires seront livrés dans les écoles.

Mon gouvernement s'intéresse aux besoins des Insulaires une fois qu'ils ont quitté le système scolaire public. Notre projet * *Encouraging Island Graduates to Return/Remain Home* + [Inciter les diplômés de l'Île à revenir/à demeurer à l'Île] sert à retracer des étudiants de premier cycle et à aider les décideurs à mieux répondre aux besoins des étudiants du secondaire alors qu'ils s'appêtent à passer de l'éducation secondaire à l'éducation postsecondaire ou au marché du travail.

Mon gouvernement continuera également de sensibiliser les jeunes, avant qu'ils ne quittent l'école, par rapport aux occasions que représentent les métiers grâce au Programme d'apprentissage accéléré pour étudiants du secondaire (ASAP), un programme fort réussi.

Mon gouvernement continue d'oeuvrer à améliorer les capacités de lecture et d'écriture des Insulaires. Nous offrons ainsi gratuitement des occasions d'apprentissage aux adultes qui souhaitent améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture ou qui souhaitent passer le test de formation générale (GED) ou encore obtenir leur certificat d'équivalence de douzième année pour adultes.

Améliorer notre position concurrentielle par la création d'emplois

La forte croissance économique de cette année a contribué à améliorer les conditions du marché de l'emploi dans la province. La croissance de l'emploi a augmenté subitement de presque 8 pour cent durant les dix premiers mois de 2000 comparativement à la même période l'an dernier. En moyenne, 4 800 Insulaires de plus sont au travail par rapport à l'an dernier. Ce taux exceptionnel de croissance de l'emploi à l'Î.-P.-É. est celui qui a le plus rapidement augmenté au pays.

Mon gouvernement a réaménagé ses fonctions touchant les technologies de l'information, le développement des affaires et le développement sectoriel en un seul groupe voué au

développement. C'est ainsi qu'a vu le jour Expansion des affaires de l'Î.-P.-É. , une nouvelle société d'État relevant du ministère du Développement et de la Technologie. La société jouera un rôle de direction par rapport au développement, au choix et à l'utilisation de la technologie dans le monde des affaires et parmi les collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard.

Mon gouvernement a entrepris la première étape du projet de centre de technologie de l'Atlantique, un édifice * intelligent + ultramoderne, à la disposition de l'industrie technologique émergente et croissante de l'Île-du-Prince-Édouard. Le centre de technologie de l'Atlantique se vouera au développement stratégique des entreprises de l'industrie des technologies de l'information de l'Î.-P.-É. Cet établissement qui sera construit à Charlottetown, prendra appui sur le secteur des technologies de l'information en croissance dans la province, et incorporera les recommandations provenant de nombreuses études des secteurs privé et public. Ces études reconnaissent les retombées positives sur le développement économique provenant de la concentration délibérée d'entreprises des TI au sein d'un environnement spécialisé convivial.

Mon gouvernement a initié le processus visant à répertorier les occasions d'administration électronique s'offrant au gouvernement dans le cadre de sa prestation de services aux résidents et aux collectivités. Au moyen de la technologie et de ses applications, mon gouvernement fournira des services et de l'information en temps opportun et de manière plus efficace. La mise en service de l'immatriculation en ligne des automobiles et le succès que remporte notre site Web gouvernemental ne sont que deux exemples des moyens à notre disposition quand on se sert de la technologie pour améliorer la prestation de nos services publics.

Au mois de février prochain, les rues de Charlottetown s'animeront tandis que des centaines de personnes de l'industrie musicale de l'Atlantique se réuniront à l'occasion des *East Coast Music Awards*. Mon gouvernement est heureux de soutenir les activités de la *East Coast Music Association* par une contribution provenant de l'Entente sur le développement économique régional.

Mon gouvernement reconnaît la valeur des industries culturelles de notre société insulaire. Dans cet ordre d'idées, le ministère du Développement et de la Technologie continuera de collaborer avec ce secteur afin d'en cerner les besoins et les conditions favorables de croissance.

Les métiers d'art constituent un volet important de l'industrie culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard. En consultation avec les chefs de file de ce secteur important, mon gouvernement a conçu un programme en onze points qui comprend un soutien important à la formation et au marketing afin que l'industrie des métiers d'art puisse continuer de prendre de l'ampleur dans la province.

Le secteur de l'exportation à l'Île-du-Prince-Édouard continue de prendre de l'ampleur. Au cours des sept premiers mois de l'année, la valeur des exportations internationales s'est accrue de

32 pour cent, totalisant 353 millions de dollars. Ce secteur en pleine expansion a pu être renforcé par le programme d'expansion du commerce mis sur pied par mon gouvernement.

Grâce entre autres à des activités telles les missions de *Team Atlantic* en Nouvelle-Angleterre, de plus en plus d'entreprises exportent leurs produits et services. Ainsi, non seulement les exportations ont-elles augmenté considérablement, mais la gamme de biens exportés s'est également élargie. Nous ne sommes plus que des exportateurs de produits de base; nous nous sommes orientés vers les spécialités et les marchés à créneaux. Nous continuerons à centrer nos efforts sur le marché des États-Unis ainsi que sur les endroits du globe qui présentent des débouchés pour nos entreprises.

Mon gouvernement s'est toujours engagé envers la croissance et la viabilité des collectivités de l'Île. Par l'entremise du Fonds de développement communautaire, nous avons été en mesure d'aider des collectivités à répertorier des projets dont elles avaient besoin pour se développer. Ainsi, nous avons soutenu des projets tels celui du développement de l'étang MacLure dans la région de Murray River, celui du service de repas à domicile à Hunter River et celui de réfection du presbytère de Bideford.

Toutefois, il faut faire plus. Afin d'inciter les entreprises à s'installer dans les régions rurales de la province, particulièrement à Prince-Ouest, j'annonce un projet d'encouragement fiscal particulier s'adressant aux entreprises qui sont prêtes à s'installer dans ces régions. Ce projet sera similaire à ceux déjà en place à Slemon Park, et fournira de nouvelles possibilités d'emploi.

Les Insulaires doivent être prêts à accepter les défis que ces nouvelles occasions présenteront. Par le passé, quelques Insulaires ont eu à dépendre chaque année sur l'Agence de développement de l'emploi pour trouver du travail qui leur permette de subsister. Dès aujourd'hui, mon gouvernement procurera plus de formation et de soutien à ces travailleurs, afin qu'ils puissent s'assurer de trouver un travail plus significatif à temps plein, auprès du secteur privé.

Notre engagement envers les communautés se prolonge également dans nos actions visant à améliorer l'accès aux services gouvernementaux. Grâce à Accès Î.-P.-É., la prestation des services publics est améliorée et les centres soutiennent les collectivités dans lesquelles ils sont implantés. Mon gouvernement a pu observer la satisfaction manifestée par les Insulaires par rapport au concept d'Accès Î.-P.-É.

Grâce à l'engagement de mon gouvernement envers le secteur de la construction navale, l'entreprise East Isle Shipyards de Georgetown a décroché cette année un important contrat de fabrication de deux bateaux remorqueurs pour le compte des autorités portuaires du Canal de Panama.

Néanmoins, notre industrie de construction navale ne disposera pas d'une assise solide tant qu'une politique nationale sur la construction navale ne sera pas établie. Le gouvernement fédéral s'est engagé à établir une politique du genre. Mon premier ministre verra à ce que nos partenaires fédéraux réalisent cet engagement.

Mon gouvernement reconnaît la contribution que font les nouvelles entreprises et celles en expansion envers la santé socioéconomique des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard et des collectivités dans lesquelles ils résident. Au cours de l'année qui s'est écoulée, des entreprises d'envergure régionale, nationale et internationale ont investi sérieusement dans de nouvelles infrastructures et de l'équipement à l'échelle de la province. Cette croissance, ainsi que la demande d'infrastructures à l'appui des entreprises axées sur le savoir, exigent une démarche planifiée afin de voir à ce que toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard disposent d'une infrastructure prête pour les affaires afin de répondre aux besoins des nouvelles entreprises.

Des aménagements tels que le parc industriel de West Royalty et celui de Slemon Park ont attiré des entreprises qui exercent une concurrence à l'échelon international réussie. Le parc industriel de Summerside, celui de Borden-Carleton, le parc alimentaire de Souris et l'aménagement du Village Gateway sont des joueurs importants de leur économie locale. Au cours de l'année, mon gouvernement a collaboré avec des partenaires fédéraux et municipaux dans l'aménagement de nouveaux parcs commerciaux, soit à l'aéroport de Charlottetown et dans les collectivités de Stratford et de Cornwall.

Bien que ces parcs n'en soient qu'à leurs débuts, le niveau élevé de nouvel investissement de la part du secteur privé est un bon indicateur de la confiance que ces entrepreneurs ont en notre province et en ses gens. Un autre fait encourageant est la confiance que nous témoignent des promoteurs privés par la réalisation de projets dans des régions rurales de la province, tel le nouveau parc commercial de Prince-Ouest, à Bloomfield.

Mon gouvernement continuera de collaborer avec les collectivités de l'Île au sujet du développement planifié d'un réseau provincial de parcs commerciaux bien ciblés. Ceux-ci procureront l'infrastructure nécessaire pour attirer de nouveaux investissements, de nouvelles entreprises, et procurer de nouvelles richesses et de nouvelles perspectives d'emploi dans toutes les régions de la province.

La croissance du secteur de la petite entreprise est toujours une priorité de mon gouvernement. Le soutien à la petite entreprise, par l'entremise d'Expansion des affaires de l'Î.-P.-É., se traduira par l'accès à l'information, l'accès à des conseils, l'acquisition de compétences en affaires, ainsi que l'accès à des programmes d'aide financière.

Mon gouvernement a en outre soutenu une expansion importante dans les industries des aliments de grignotage, du traitement des légumes et de la transformation des fruits de mer. Nous continuons de diversifier pour réduire notre dépendance sur les produits de base. Grâce en partie à cette démarche, l'usine de fabrication de granules de pommes de terre située à Souris est maintenant exploitée à pleine capacité.

Reconnaissant la croissance de l'industrie des produits naturels par suite d'une conscience accrue des consommateurs par rapport à l'incidence de la nutrition sur leur santé, mon gouvernement est en train d'élaborer une stratégie de développement de l'industrie des aliments fonctionnels, ou nutraceutiques, pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Agriculture et forêts

Mon gouvernement s'engage à mettre en place des politiques qui soutiennent et favorisent le développement durable des industries agricoles et forestières ainsi que les collectivités rurales dont elles font partie. Avec de telles politiques, nous veillerons à ce que ces industries demeurent économiquement viables, responsables devant la société et écologiquement saines.

Mon gouvernement s'engage à voir au bien-être de notre communauté agricole et soutient l'industrie de la pomme de terre de l'Île en cette période de difficultés.

L'industrie reçoit des ressources, du personnel et l'aide des plus grands experts en la matière afin de veiller à circonscrire le problème de la galle verruqueuse le plus rapidement possible. La collaboration qui règne entre l'Office de mise en marché de la pomme de terre, mon ministère de l'Agriculture et des Forêts et l'Agence canadienne d'inspection des aliments a permis la création d'une équipe efficace pour circonscrire le problème. Mon gouvernement fournira encore de l'aide et du soutien à l'industrie de la pomme de terre afin de veiller à réduire au minimum l'incidence de la galle verruqueuse.

Je me dois de féliciter les agriculteurs pour les investissements importants qu'ils ont faits afin d'améliorer la viabilité et la productivité de leur exploitation en ayant complété leur plan agro-environnemental, établi des zones tampons, construit des citernes à lisier, procuré d'autres systèmes d'abreuvement des animaux de la ferme, amélioré la gestion des amendements et entrepris d'autres projets de conservation du sol et de l'eau sur leur exploitation agricole. Il y a maintenant 350 000 acres de terrains régis par des plans agro-environnementaux. L'on se doit de féliciter la communauté agricole pour une réalisation de cette importance en deux ans seulement.

Ainsi, pour appuyer les initiatives écologiques de la communauté agricole, mon gouvernement continuera de fournir de l'aide financière et de l'assistance technique, par l'entremise du Programme de conservation des ressources agricoles et environnementales.

Il faudra toutefois procéder à des améliorations en matière d'usage d'amendements tels le fumier, les engrais et le compost, afin de sauvegarder les ressources d'eau souterraine et veiller à ce qu'elles soient utilisées plus efficacement sur les terres en culture. Un nouveau projet pilote verra le jour afin d'aider les agriculteurs à prendre des décisions quant à la gestion écologique et efficace des amendements.

Mon gouvernement s'engage également à collaborer avec l'industrie pour réduire l'usage des pesticides. Les agriculteurs seront incités à augmenter leurs pratiques de lutte intégrée contre les parasites. Mon ministère de l'Agriculture et des Forêts a nommé son tout premier agent de développement de l'industrie en matière d'agriculture écologique et biologique. Cet agent travaille en étroite collaboration avec les producteurs biologiques afin d'établir les priorités.

Pour faire fond sur les succès de ces initiatives, on élaborera une nouvelle stratégie visant la réduction importante de l'usage des pesticides. En outre, mon gouvernement s'engage à renforcer le programme actuel de certification des pesticides afin de voir à ce qu'ils soient utilisés de manière responsable et sécuritaire.

La protection de la qualité du sol et de l'eau est une question qui préoccupe grandement les Insulaires et elle demeure une des priorités de mon gouvernement. De concert avec la communauté agricole, nous veillerons à l'établissement en bonne et due forme d'un règlement visant la rotation culturale obligatoire aux trois ans. D'autres mesures seront considérées, y compris la restriction des cultures en terres à forte inclinaison, et l'on verra même, de pair avec les représentants de l'industrie, à procéder à l'application plus rigoureuse des mesures, pour veiller à la pérennité de ces ressources primordiales.

Mon gouvernement croit que la direction d'avenir de l'industrie agroalimentaire est fondée sur la production et le traitement de produits de grande valeur et qualité, dans des systèmes durables et, sur la mise en marché de ces produits à l'échelle mondiale, en utilisant l'Île-du-Prince-Édouard comme marque de commerce. On a fait des progrès importants en établissant une base pour la nouvelle stratégie alimentaire de la province. Le succès du projet d'établissement d'une marque * des Maritimes + pour le boeuf servira à élargir cette démarche à d'autres secteurs et denrées spécialisées.

Ainsi, au cours des six prochains mois, on lancera la marque de l'Île-du-Prince-Édouard. Les producteurs de produits agroalimentaires qui le voudront pourront commercialiser leurs produits avec cette marque, sur des marchés à valeur ajoutée qui reconnaissent et priment les produits alimentaires sains provenant d'un environnement sain.

En plus des actions entreprises pour soutenir des pratiques agricoles durables, la nouvelle Stratégie alimentaire de l'Î.-P.-É. est élaborée en tenant compte de la voix des représentants de

l'industrie, par l'entremise de l'Alliance alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Mon gouvernement collabore avec les organismes agricoles et les groupements de producteurs de denrées spécialisées pour développer des programmes d'assurance-qualité qui comprennent l'analyse des risques et la maîtrise de contrôles critiques sur les fermes et dans les usines s'adressant aux petits et moyens transformateurs qui ne sont pas enregistrés auprès du gouvernement fédéral.

Mon gouvernement continuera d'inciter une plus grande diversification de l'industrie agricole. Jusqu'à présent, on a remporté un succès considérable avec l'aide gouvernementale. Une des preuves de la participation entière de l'Île-du-Prince-Édouard dans la nouvelle économie est l'établissement, ce mois-ci, d'une nouvelle usine d'aliments fonctionnels, ou nutraceutiques, à Lorne Valley. Mon gouvernement a également soutenu des projets de production de bleuets et de canneberges, d'horticulture et de culture de choux.

Comme exemple de la direction entreprise par mon gouvernement, la saison dernière, la production de bleuets a atteint un sommet record de 5,5 millions de livres, une augmentation de 17 pour cent par rapport à 1999. La valeur de la récolte de bleuets à la ferme dépassait les 3 millions de dollars. Cette croissance démontre les actions de diversification de l'industrie agricole entreprises par mon gouvernement.

Des consultations auront lieu au cours des prochains mois dans le but d'accroître la pollinisation des cultures horticoles. Le laboratoire d'analyse des sols et des aliments du bétail a vu sa structure tarifaire modifiée afin d'en garantir l'accès équitable aux producteurs de pommes, de canneberges et de bleuets.

La position de concurrence de l'industrie agroalimentaire dépend de l'adoption de nouvelles pratiques novatrices, appuyées par la recherche permanente. Depuis l'établissement du fonds d'investissement en recherche agricole, plus de 45 projets ont été approuvés, avec des retombées directes sur les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard, pour un investissement totalisant 2,3 millions de dollars. Il existe une demande croissante de projets de recherche et mon gouvernement consultera l'industrie pour établir les priorités en rapport avec ce fonds.

En outre, des organismes de l'industrie ont obtenu un soutien financier dans le cadre du programme de transition de l'industrie agricole, afin d'élaborer des plans stratégiques les aidant à répondre aux défis auxquels ils sont confrontés et à répondre aux circonstances opportunes qui s'offrent à eux. Le programme actuel prend fin en 2001. Mon gouvernement s'attend à ce que le gouvernement fédéral relance le programme et remplace l'entente sur le développement des ressources primaires qui prend fin en 2001.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, mon gouvernement a conclu une entente triennale visant le filet de sécurité agricole. Ainsi, nous continuerons de surveiller de près les revenus agricoles afin

de veiller à ce que les programmes du filet de sécurité agricole demeurent abordables, équitables et répondent efficacement aux changements dans les revenus agricoles, et qu'ils favorisent une plus grande stabilité de l'industrie.

Mon gouvernement continuera également de collaborer étroitement avec d'autres partenaires, tels Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Collège de médecine vétérinaire de l'Atlantique et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Centre de technologie alimentaire, ainsi que le *Nova Scotia Agricultural College* afin de veiller à ce que notre industrie demeure à l'avant-garde des progrès.

Au cours de l'année, mon ministère de l'Agriculture et des Forêts a augmenté le personnel et les ressources dans les bureaux de district afin d'améliorer la prestation des programmes et services. De nouveaux postes de spécialistes ont été établis dans des domaines tels le développement de nouvelles cultures et la gestion financière des entreprises agricoles.

Mon gouvernement croit que l'avenir des collectivités rurales est étroitement lié aux personnes qui y vivent et y travaillent. La création de meilleures perspectives économiques et d'emploi dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard est un engagement fondamental de ce gouvernement. Un tel engagement comprend la poursuite d'une tradition, soit celle de l'exploitation agricole familiale. Ainsi, mon gouvernement consultera les représentants de l'industrie, afin de développer un programme permettant l'entrée sur le marché de nouveaux agriculteurs.

La viabilité de l'industrie forestière est de prime importance pour mon gouvernement. Le public est de plus en plus préoccupé par les niveaux de récoltes et de reboisement. Mon gouvernement a annoncé son intention d'augmenter la production de semis à 3 millions d'arbres cette année, avec d'autres augmentations prévues dans les années à venir. Mon gouvernement élaborera également de nouvelles mesures incitatives visant les propriétaires de terrains forestiers qui reboisent les terrains ayant fait l'objet de coupes.

Dès maintenant, pour chaque enfant qui naît à l'Île-du-Prince-Édouard, mon gouvernement remettra aux parents un semis de chêne rouge qui sera planté pour commémorer sa naissance. Ce projet se veut une expression de la confiance que l'on a en l'avenir de nos enfants et en la pérennité de nos ressources forestières, maintenant et dans l'avenir.

Un nouveau conseil des forêts de la Couronne sera établi pour promouvoir des projets communautaires dans les forêts de la Couronne. Le conseil ainsi formé aura pour mandat de collaborer avec des groupes communautaires et le secteur privé afin de créer des perspectives à valeur ajoutée par rapport aux activités et aux produits forestiers non traditionnels.

Mon gouvernement rendra public annuellement un compte rendu sur l'état des forêts afin de garder le public et l'industrie informés des progrès accomplis en matière de renouvellement de la ressource forestière pour le bien des générations actuelles et futures.

Mon gouvernement reconnaît l'importance fondamentale d'un climat favorisant l'établissement de politiques, de lois et de règlements contribuant à l'innovation, à la croissance et au développement. Mon ministère de l'Agriculture et des Forêts entreprendra un examen de toutes les lois qui relèvent de celui-ci et introduira des mesures là où il sera jugé approprié de le faire, afin de procéder à des amendement, à des abrogations ou à la création de nouvelles lois.

Pêches et aquaculture

À titre de premier impératif, mon gouvernement continuera de veiller à obtenir un accès équitable aux ressources halieutiques à l'Île-du-Prince-Édouard. Notre démarche d'intervention auprès des gestionnaires fédéraux de la ressource au nom de notre industrie de la pêche nous a permis d'obtenir le droit de pêcher 1 500 tonnes métriques de crevettes nordiques à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette ressource procure annuellement plus d'un quart de million de dollars en paiements directs à nos secteurs de la pêche et du traitement, et a procuré de l'emploi aux Insulaires.

Le homard demeure la ressource la plus importante du secteur des pêches à l'Île-du-Prince-Édouard et mon gouvernement a reconnu l'importance de cette ressource en introduisant sa stratégie visant la pêche au homard. Celle-ci a pour but de mettre à la disposition de mon gouvernement plus d'outils pour la conservation et le développement de l'industrie de la pêche au homard, un élément clé de l'économie des collectivités rurales de l'Île. Par l'entremise de cette stratégie, on a versé un quart de million de dollars au Centre d'étude du homard du Collège de médecine vétérinaire de l'Atlantique afin de promouvoir la recherche sur ce crustacé. Comme suite à cet investissement, on a mis sur pied un programme important de collecte d'information, et un programme de recherche et de développement approfondis sera mis sur pied en consultation avec les représentants de l'industrie de la pêche au homard.

Tandis que l'industrie aquacole à l'Île-du-Prince-Édouard progresse, il existe un besoin persistant de soutien à la recherche et mon gouvernement travaillera de concert avec le gouvernement fédéral et nos institutions de recherche afin d'étendre cette capacité.

Mon gouvernement reconnaît également le potentiel réel de plus grande croissance de l'aquaculture, particulièrement en ce qui a trait au secteur de l'aquaculture du poisson, grâce au développement de technologies alevinières favorisées par l'excellence de nos ressources en eau souterraine. Nous poursuivrons notre appui au développement de nouvelles cultures de testacés, de même qu'à nos programmes de mise en valeur des coquillages, hautement réussis.

Tourisme

Après avoir connu quelques années de croissance vertigineuse, l'activité touristique a légèrement chuté à l'Île-du-Prince-Édouard en 2000. Cela traduit une tendance qui s'est fait sentir sur tout le Canada, et qui a eu des répercussions sur notre industrie, à cause du temps inclément, de l'augmentation du prix de l'essence et, enfin, de la menace d'une grève dans les transports aériens qui a perduré tout l'été.

Mon gouvernement est confiant que le tourisme reprendra de la vigueur en 2001 et nous prenons des mesures afin de veiller au rétablissement d'une croissance qui se prolongera.

Mon gouvernement mettra en branle de nouveaux projets dynamiques de marketing en collaboration avec l'industrie, les autres provinces de l'Atlantique et le gouvernement fédéral, dans le cadre d'un partenariat touristique du Canada atlantique récemment conclu.

Notre réseau de parcs provinciaux attire des visiteurs dans la province et tend à les y faire revenir. Mon gouvernement oeuvre à promouvoir de manière plus dynamique nos parcs afin d'augmenter l'activité touristique de la saison intermédiaire.

Affaires communautaires et culturelles

Mon gouvernement apprécie l'importance du rôle que joue l'infrastructure communautaire dans le développement de la province et dans la sécurité et le mieux-être de ses citoyens.

À cet effet, mon gouvernement contribuera la somme de 12,8 millions de dollars au cours des six prochaines années dans un nouveau programme d'infrastructure, lequel totalisera 38 millions de dollars avec les contributions des paliers fédéral et municipaux. Cela se soldera par une nouvelle infrastructure améliorée pour les communautés de l'Île. Le programme dédiera au moins 60 pour cent des fonds à des projets d'amélioration à vocation écologique telles des installations d'eau et d'égout et des installations de traitement des eaux usées.

Mon gouvernement reconnaît l'importance de la diversité culturelle qui enrichit l'Île-du-Prince-Édouard. Nous continuerons de collaborer avec nos partenaires des communautés multiculturelles afin de promouvoir la compréhension des cultures et de veiller à l'harmonie entre celles-ci.

Transports et travaux publics

Le financement procuré pour la construction routière par l'entremise de l'entente de transition au tarif de transport des marchandises de la région atlantique est épuisé. Par conséquent, toute la construction routière est financée par mon gouvernement. Nous poursuivons nos efforts visant la

négociation d'une entente à frais partagés avec nos partenaires fédéraux en vue d'obtenir un financement adéquat pour le maintien essentiel de l'infrastructure routière.

Mon gouvernement continue d'apporter son soutien à l'Administration aéroportuaire de Charlottetown. À l'heure actuelle, les Insulaires ne sont pas servis adéquatement par l'industrie aérienne. Mon gouvernement continue de collaborer avec l'Administration de l'aéroport afin d'accroître le trafic dans notre unique aéroport à vocation commerciale.

Mon gouvernement a fait la promotion de la sécurité à bicyclette avec la campagne promotionnelle incitant le port du casque de sécurité, intitulée *The Cool Pedal Gang* (* la bande des pédaleurs branchés +). Le matériel promotionnel a été utilisé à l'occasion d'expositions provinciales durant l'été afin d'y faire la promotion du port du casque de sécurité. Nous prévoyons offrir le matériel éducatif dans les écoles élémentaires de la province afin de poursuivre sur cette lancée la promotion du port du casque de sécurité.

Pour répondre à des besoins communautaires et se plier aux exigences nationales et internationales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mon gouvernement procédera à un examen minutieux du concept de transport en commun. De même, on examinera les diverses implications d'un transport en commun sur les plans économique, environnemental et communautaire afin de cerner les avantages possibles qui s'offrent aux Insulaires.

Mon gouvernement, de concert avec les collectivités de Charlottetown, Stratford et Cornwall, s'est engagé à entreprendre une étude poussée sur les moyens de transport. Cette étude, la première en près de 25 ans, procurera de l'information de base essentielle sur des sujets tels les habitudes et modèles de transit, la disponibilité d'espaces de stationnement et le réseau urbain actuel. Les informations ainsi obtenues formeront la base d'un système de façonnage du réseau urbain qui deviendra un outil utile pour les collectivités lorsqu'elles se mettront à planifier de futurs aménagements.

Par l'entremise de la Division de la gestion de l'environnement du ministère des Transports et des Travaux publics, mon gouvernement est en train d'incorporer efficacement des pratiques exemplaires ayant trait à la protection de l'environnement dans les activités quotidiennes d'entretien et de construction. À l'occasion d'une réunion récente de l'Association des transports du Canada, on a souligné l'action de la Division de la gestion de l'environnement à titre de modèle à suivre pour les autres provinces. Par l'entremise de partenariats avec des groupes communautaires et des groupes de protection des bassins hydrographiques, mon ministère des Transports et des Travaux publics continuera à jouer un rôle de chef de file dans la promotion d'activités de construction qui respectent l'environnement.

Des lois historiques à l'appui de nos objectifs

Durant cette deuxième séance de la soixante-et-unième Assemblée générale, mon gouvernement déposera un nombre de projets de loi qui seront soumis à l'étude de tous les membres de l'Assemblée législative. Parmi les plus importants, notons un projet de réduction d'impôt pour les personnes à faible revenu et une loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Le Programme de réduction d'impôt pour les personnes à faible revenu est un projet de mon gouvernement duquel quelque 17 200 Insulaires pourront bénéficier. Ainsi, le programme fera en sorte que presque 4 900 Insulaires à faible revenu seront exonérés de l'impôt provincial. Durant cette session, mon gouvernement introduira des amendements à la *Income Tax Act* [Loi sur l'impôt] afin de faire place à cette mesure progressive.

Durant la présente session, mon gouvernement introduira également la *Freedom of Information and Protection Privacy Act* [Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée]. Cet important projet de loi renforcera et formalisera la façon dont l'information est traitée dans la fonction publique et veillera à ce que les droits à l'information et à la protection de la vie privée des citoyens soient respectés lorsque le gouvernement manipule de l'information personnelle.

Un programme élaboré en fonction des priorités des Insulaires

Madame la Présidente, membres de l'Assemblée législative, mon gouvernement continue d'accomplir des progrès sur la base du programme élaboré auquel les Insulaires ont donné leur adhésion au mois d'avril dernier. Notre direction traduit les priorités des Insulaires en matière de soins de santé et d'éducation de qualité, de développement économique durable, de création d'emplois, et de soutien de nos industries traditionnelles et de nos communautés.

Mon gouvernement s'engage à respecter ces idéaux et prévoit un avenir prospère pour l'Île-du-Prince-Édouard et ses citoyens.

Madame la Présidente, membres de l'Assemblée législative, que la divine providence vous guide dans vos délibérations.